

ça ne peut pas continuer comme ça !!!

Depuis 20 ans la valeur du point d'indice, qui sert de base à nos rémunérations, est gelée. La Ministre de la Fonction Publique a confirmé le 9 décembre dernier que les salaires des agent-e-s publics allaient rester bloqués en 2022 : c'est inacceptable!

Le SNUTER-FSU dénonce l'écart entre la communication du gouvernement et la réalité des faits. Il fait semblant de reconnaître l'engagement des agents-es publics et met en avant des « avancées » salariales !

Pendant ce temps par exemple, sa seule politique est d'éviter que les agent.es ne passent en dessous du SMIC et conduit au « tassement » des échelles indiciaires. Ce qui provoque des aberrations telles que le salaire de base d'un-e fonctionnaire « nouvel entrant » est le même en catégorie C et en catégorie B (indice 343)!

Les agent-es territoriaux sont les salarié-es les plus mal payé-es en France avec les salaires les plus faibles en comparaison du secteur privé (source DGAFP 2021). Les femmes sont particulièrement touchées par cette situation : ce sont les filières et métiers les plus féminisés qui sont les moins reconnus sur le plan salarial.

De plus avec une inflation galopante cette régression ne fait qu'empirer ! Et ce n'est pas l'attribution de la prime de 100€ qui va régler quoi que ce soit. Les agents-es publics se sentent méprisé-es et la Fonction Publique Territoriale est rendue peu attractive !

La crise a rendu encore plus visible le rôle irremplaçable du Service public, en particulier local, pour garantir un égal accès aux droits sociaux pour toute la population.

Au lieu d'engager un travail de revalorisation des salaires, ce gouvernement a préféré imposer sa loi sur les 1607 h en méprisant et stigmatisant les agent-es. Allant même jusqu'à attaquer en justice les accords locaux.

Les agent-es publics ne sont pas responsables de cette crise. Pourtant une part toujours plus faible des revenus du pays est consacrée aux salaires de la Fonction Publique. Les agents-es « coûtent moins cher » aujourd'hui qu'il y a 15 ans !

Alors que notre pouvoir d'achat régresse, la Ministre refuse toute augmentation des salaires et renvoie le dossier à d'hypothétiques négociations qui se tiendraient après les élections présidentielles... C'est inacceptable !

EN CONSEQUENCE EXIGEONS ENSEMBLE :

- Le dégel du point d'indice
- Une mesure immédiate de rattrapage (par rapport à 2002) de + 20% de la valeur du point d'indice
- 50 points d'indice pour toutes et tous
- Le minimum Fonction Publique à 1800€ net
- L'égalité professionnelle réelle femmes/hommes par la suppression des écarts de rémunération entre les filières

Le pouvoir d'achat lié au traitement de base des fonctionnaires a baissé de 17,4% !

Depuis 20 ans, la valeur du point n'a augmenté que de 8,52% !

L'Indice des prix a lui, augmenté de 31,37% !

Un produit qui coûtait 100€ en 2002 coûte aujourd'hui 131,37 €

Un traitement de base de 1000€ est devenu 1085,20€.

En 2002 ce traitement permettait d'acquérir 10 objets à 100€. En 2022 le traitement revalorisé à 1085,20€ ne permet plus que l'achat de 8 des mêmes objets !

LE 27 JANVIER, TOUTES & TOUS EN GRÈVE & EN MANIFESTATION